

MAIRIE DE PANNESSIERES
COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 26 mai 2016

Présents : Charles CHEVAILLER, Jean-Claude COMPAGNON, Brigitte DOUVRE, Sara GALLASSO, Gaël MONNERET, Nicolas GARCIN, Francine JACQUET, Maurice MONNET, Jean-François REHFUSS, Pascal SIMONET.

Absent excusé : Christophe MARION,

A été élu secrétaire : Jean-Claude COMPAGNON.

- Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 28 avril est approuvé à l'unanimité.

- Délibérations :

- **N° 19 / 2016 :** Aménagement du chemin de La Mouille après le violent orage de mai. Il convient de recreuser le fossé côté gauche en descendant.

- **N° 20 / 2016 :** Négociation des emprunts 07123002 et 07123001 auprès de la Banque Populaire et d'autres établissements bancaires.

- Points à l'ordre du jour :

- Embauche d'un personnel AIR. Monsieur Eric Meyer a été engagé par les deux communes de Lavigny et Pannessières. Il intervient dans notre commune les mercredis et jeudis ainsi que le vendredi matin pour 16 heures par semaine.

- La négociation des emprunts contractés auprès de la Banque Populaire se poursuit. Plusieurs banques ont été sollicitées et des devis sont en cours qui doivent aboutir rapidement à une restructuration importante des taux en notre faveur.

- Questions diverses :

- Travaux en cours. Prise en main par des bénévoles afin d'en alléger le coût, la clôture du terrain de jeux côté propriété Michaud est en cours de réalisation. Elle devrait limiter les soucis de voisinage ...

- Rendez-vous est pris avec Monsieur Eric Bouiller, responsable de la voirie à ECLA, pour réaménager le chemin de Cluzon et la rue des Magnien, notamment ce qui concerne l'écoulement des eaux de pluie avant de refaire un enrobé.

- L'aménagement de la salle du bas du foyer est en cours de discussion. Le dossier déposé auprès des instances d'ECLA sera examiné le 7 juin.

- Le classement de l'oratoire situé route de la Chaumette avait été demandé par les membres de l'association de défense du patrimoine. Une requête avait été déposée dans ce sens auprès des services de la DRAC. Ne pouvant obtenir l'assurance que le

classement de l'édifice ne s'accompagnerait pas d'un périmètre de protection étendu, le maire annule cette demande. Les nécessaires réparations à exécuter sur le toit de l'oratoire seront à discuter avec l'Association.

Une réunion des membres de l'Association se tiendra à la mairie de Pannessières le 6 juin.

- Le maire informe les conseillers d'un changement d'imputation de certaines lignes de trésorerie pour que le budget soit en conformité avec les règlements administratifs, sans que cela modifie son contenu.

- Autres questions :

- L'examen de la facture EDF de mai révèle une baisse de la consommation au cours de l'hiver en ce qui concerne l'éclairage public, baisse qui correspond à la coupure des lampadaires en milieu de nuit. Souhaitons que cette décision controversée soit la source de quelques économies. Selon le souhait de plusieurs habitants, les horaires d'extinction pourraient être modifiés en choisissant le créneau minuit - six heures.

- En réponse à une question concernant la carte des déplacements doux sur la commune de Pannessières, les itinéraires « doux » qui correspondent aujourd'hui aux routes utilisées par tous véhicules sont des routes qui pourraient à terme être équipées de pistes réservées aux cyclistes.

- L'achat par la commune des terrains Russo situés chemin de la Mouille doit aboutir courant juin.

- L'enquête publique concernant le nouveau PPRN de la haute vallée de la Vallière se déroulera du 20 juin au 20 juillet 2015. Le commissaire enquêteur sera présent en mairie de Pannessières le mercredi juillet de 15 heures à 18 heures.

- Syndicat des eaux l'Heute la Roche. Le maire reçoit le mercredi 25 mai une invitation émanant de trois maires dont les communes adhèrent au syndicat. Il est notamment question de l'éventuelle livraison d'eau au center parc du plateau, si ce dernier est réalisé. Le même jour, un courrier électronique du président du syndicat vient préciser la question, courrier dans lequel il insiste sur deux points : la situation de projet et les conditions d'une éventuelle livraison d'eau liées à de nouvelles ressources.

- Bulletin municipal : Le maire évoque le bulletin à paraître en juillet. Rendez-vous est pris le 13 juin pour les membres du comité de rédaction. Ce bulletin sera réduit à 8 pages et tiré au secrétariat pour limiter les coûts de production. La possibilité de n'en écrire qu'un par an est envisagée.

- L'atelier peinture de Madame Gérard clôt sa session par une réunion conviviale afin de présenter les réalisations et de préparer la saison prochaine. Le conseil municipal est cordialement invité.

La séance est levée à 22 h 30.

Prochaine séance en fonction de l'ordre du jour.

Le maire : M. Monnet.